



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Je vous prie d'assister, **le Jeudi 18 juillet 2024 à 18H00**, à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la **Halle des Sports Jean Raynaud à Vias**.

La réunion est retransmise en direct sur la page Facebook de la Ville :

Vias Méditerranée -www.facebook.com/viasmediterranee.

Approbation du compte-rendu de la séance du 2 mai 2024 du Conseil Municipal,
Décisions de Monsieur le Maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

ORDRE DU JOUR

1) Administration Générale

- a. Protection fonctionnelle du Maire
- b. Avis du Conseil Municipal sur la démolition de la promenade du front de mer
- c. Approbation des modifications statutaires de VIATERRA
- d. Convention de réservation de logements sociaux FDI au titre du contingent de la Commune 2024/2026
- e. Modification de la convention de partenariat avec la Société Fabrikus World pour la vente du Pass viassois
- f. Désignation d'un Délégué titulaire et d'un Délégué suppléant de la commune au SIVOM
- g. Services Publics Délégués – SIVOM du canton d'Agde – Rapport d'activité 2023

2) Finances

- a. Fixation des tarifs relatifs au débroussaillage des terrains sur la Commune
- b. Actualisation des modalités de prise en charge des frais de mission, de stage et de formation des agents et des élus de la Commune
- c. Subvention complémentaire à des associations
- d. Acceptation de la subvention accordée par la CAHM pour les travaux d'aménagement d'entrée de ville – Création d'un giratoire, route de Bessan
- e. Mise en place de tarifs pour le prêt de matériel communal

3) Urbanisme

- a. Vente d'une partie de la parcelle AY n°3 du domaine privé communal
- b. Alignement Impasse des Claux : acquisition de la parcelle cadastrée section BR n°384 des époux BANQUET et de Madame Anne GINER par la Commune
- c. Alignement Impasse des Claux : acquisition des parcelles cadastrées section BR n° 257p et 258p de Monsieur Didier CATALA par la Commune
- d. Alignement Chemin des Litanies et Chemin des Caminières : acquisition de la parcelle cadastrée section BR n° 336p de Messieurs MAURIN par la Commune

4) Ressources Humaines

- a. Modification du tableau des effectifs

NB : Une note de synthèse explicative pour chacun des points ci-dessus est jointe à la présente convocation.

A Vias, le 11 juillet 2024.

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias



Pouvoir

Je soussigné (e), donne pouvoir à

pour me représenter et participer aux votes lors de la séance du Conseil Municipal du

A Vias, le.....

Signature